

La belle énergie

De l'électricité dans l'air

Il y a quelques années encore, qui-conque voulait monter une petite installation de production d'énergie électrique se faisait prendre pour un hurluberlu! On imaginait bien plus grand, comme Hydro-Rhône qui prévoyait une demi-douzaine d'usines au fil du Rhône et qui fût le monstre à abattre. Aujourd'hui, les têtes bien pensantes creusent leurs méninges et leur jardin pour y trouver le pétrole encore enfoui.

L'énergie est l'enjeu du 21^e siècle. Beaucoup l'entendent comme la maîtrise de la production alors qu'il s'agit de la maîtrise de la consommation. Mais attention, il ne faut pas confondre utilisation rationnelle de l'énergie et restriction! On peut avoir autant de confort, en consommant moins. Les avantages d'une utilisation rationnelle de l'énergie sont supérieures à ceux des centrales atomiques et de toutes les éoliennes à construire! Ceci est le vrai défi. Mais d'ici là, beaucoup d'eau

coulera sous les ponts et beaucoup d'air sera brassé par les pales des éoliennes!

Quelques astuces!

Avant de s'attaquer à la production de chaleur de votre habitation, il est préférable de revoir l'isolation des murs, du toit et des fenêtres. Avant de jeter votre ancien brûleur à mazout pour le remplacer par une belle pompe à chaleur, il faut améliorer l'enveloppe du bâtiment! Sinon, ce serait comme de mettre un panneau solaire sur un « Hummer » ou de verser du bon vin dans un verre troué.

Préférez les ampoules à économie d'énergie aux traditionnelles. Plus simple encore et complémentaire: coupez l'alimentation des appareils que vous n'utilisez pas. Et, le soir, allumez une bougie dans votre chambre à coucher. Oh, vous ne ferez aucune économie mais c'est tellement plus romantique!

Camille Ançay

Retour de concession

Après nonante ans de concession, la commune de Fully se trouve propriétaire des installations hydroélectriques sises sur son territoire. Ceci concerne tout le bassin hydrologique de Sorniot, le barrage, la conduite forcée et l'usine en plaine. Cette eau retenue dans le Lac de Fully est utilisée pour produire de l'électricité.

Le Mise tient à rappeler la qualité de l'eau des hauts de Fully. Sa valorisation ne peut se cantonner à faire tourner une turbine. C'est tout de même de l'eau potable qui est rejetée ensuite dans le canal. Eau dont de plus en plus de personnes sur notre planète sont privées. Ailleurs, on considère avec respect cette ressource comme première nécessité. Chez nous, à force de la voir couler de partout, on l'a un peu oublié. Il n'est pas une semaine qui passe sans qu'on soit informé des tensions que l'accès à l'eau génère dans le monde. Fully ne peut négliger ces signes et doit absolument

protéger son eau et l'utiliser avec le plus grand soin.

Le Mise veut que l'on tienne compte de cet or blanc dans la restructuration du réseau de conduite et de réservoir d'eau potable de la commune. Tout en soutenant inconditionnellement la force hydraulique, énergie renouvelable par excellence. Nous tenons à relever la compréhension de ces enjeux et la très bonne gestion de l'eau par les Services Industriels de Fully.

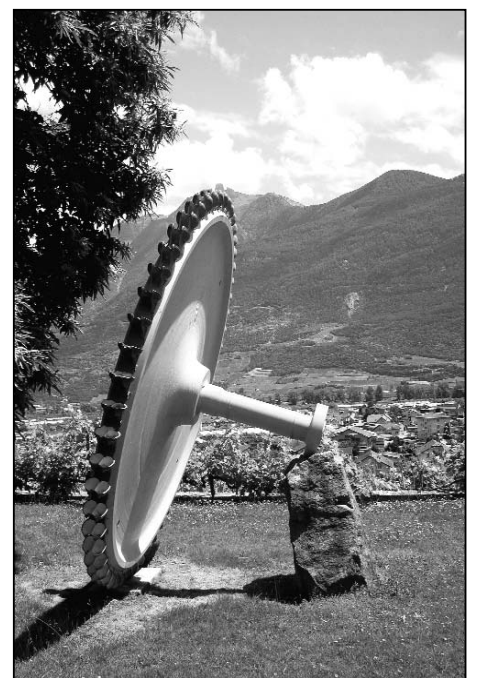
Bernard Dorsaz

Le Mise
a besoin de vous...

Merci
de votre soutien



L'usine construite il y a 90 ans est prête pour un nouveau siècle de loyaux services.



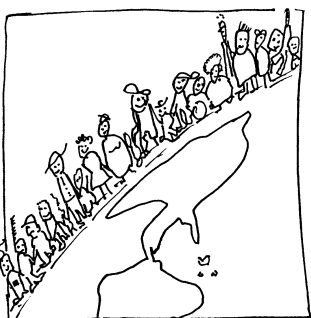
Des questions, des idées, n'hésitez pas:

- ✿ Camille Carron 079 601 27 91
- ✿ Bernard Dorsaz 027 746 22 59
- ✿ Camille Ançay 027 746 38 52

le Mise, Fully en mouvement
mcbd@mycable.ch

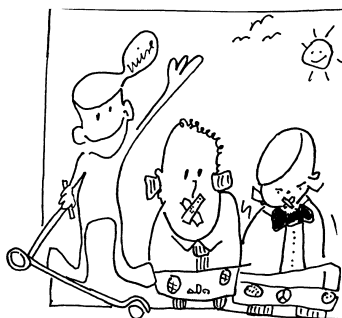
« Il reste de la place sur la liste du Conseil Général... Venez nous rejoindre! »

- Nadia Gay-Des-Combes, Jacky Baudin, Bernard Dorsaz, Vincent Günther (anciens)
 - Sandrine Perruchoud, Jean Carron, Thomas Roduit, Célestin Tamarcaz (nouveaux)
- Et toi, et vous ou elle et lui



le Mise est un Mouvement

Le mise sait qu'il faut se bouger pour changer la face du monde. C'est-à-dire regarder, analyser et agir, ici tout d'abord, parce que c'est ici que nous vivons.



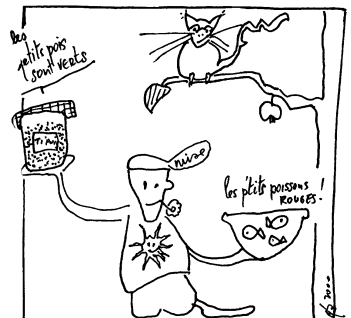
le Mise est indépendant

Le mise agit avec les personnes qui ne trouvent pas leur place dans les partis traditionnels de la commune, en toute indépendance et dans l'intérêt de tous.



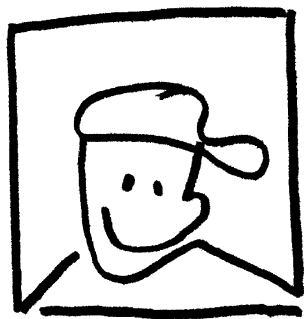
le Mise est Social

Le mise s'engage auprès des personnes moins favorisées. Il soutient la création d'une structure d'accueil pour la petite enfance et veut renforcer la solidarité envers les personnes âgées.



le Mise est Écologiste

Le mise veut un développement en harmonie avec le milieu. Il se bat pour qu'il fasse bon vivre dans les villages et les quartiers de Fully. Ainsi chacun s'y sent bien, qu'il soit né ici ou ailleurs.



Journal du Mise

Mouvement des indépendants, socialistes et écologistes de Fully

édito

16 fois le Mise

Depuis 16 ans, la vie politique communale peut compter sur le Mise, Mouvement des indépendants, des socialistes et des écologistes. Le Mise a un groupe actif depuis que le conseil général a été fondé. Les premières années sous le nom d'Entente communale et écologiste. Le Mise réunit des citoyens de divers partis qui ont fait le pari d'une politique respectueuse des gens et de l'environnement. Les idées défendues par le Mise sont inspirées des théories du développement durable. Il s'agit d'un programme clair et explicite, expérimenté dans de nombreuses collectivités.

L'Agenda 21 local est un moyen de faire de la politique autrement. Une nouvelle façon de résoudre les défis de notre temps en respectant les intérêts de la nature, des gens et de l'économie locale. L'Agenda 21 insiste pour que les décisions soient le plus démocratiques possible. Il prône une démocratie participative. Pour ce faire, le Mise a régulièrement - mais en fonction de ses moyens financiers limités - informé la population avec son journal ou des feuilles volantes.

Les idées défendues par le Mise sont simples comme bonjour. Nous voulons qu'il fasse bon vivre à Fully. Que la commune soit accueillante et respectueuse des richesses de la nature et de ses habitants. Peu importe que ceux-ci vivent ici depuis huit générations ou qu'ils soient fraîchement arrivés, peu importe non plus leur âge ou leur revenu. Peu importe qu'ils y passent nonante ans ou quelques heures. Nous voulons une commune hospitalière pour ceux qui y vivent, pour ceux qui y travaillent et également pour ceux qui la visitent.

Fully a un très bon potentiel, c'est un endroit agréable, aéré, lumineux. La population est dynamique et particulièrement chaleureuse. Un peu comme nous.

le Mise

L'état, c'est nous...

Pour une frange de la population, l'Etat est moins qu'un mal nécessaire. Sinon pourquoi chercher à le démanteler à chaque occasion? Ces mêmes personnes sont souvent fières des traditions politiques suisses comme la démocratie directe et la neutralité; mais elles sont les premières à remettre le système en question quand cela dessert leurs intérêts personnels.

Dans l'idéal, il revient à chacun de se responsabiliser pour acquérir indépendance et liberté. Malheureusement, nous ne sommes pas égaux devant cette tâche et la vie ne nous épargne pas toujours. La famille, l'Eglise ou les œuvres philanthropiques ne suffisent pas à panser les plaies et à subvenir aux besoins des concitoyens fragilisés. Faut-il les mettre de côté pour qu'ils ne gênent plus ou doter notre collectivité de moyens suffisants pour leur garantir

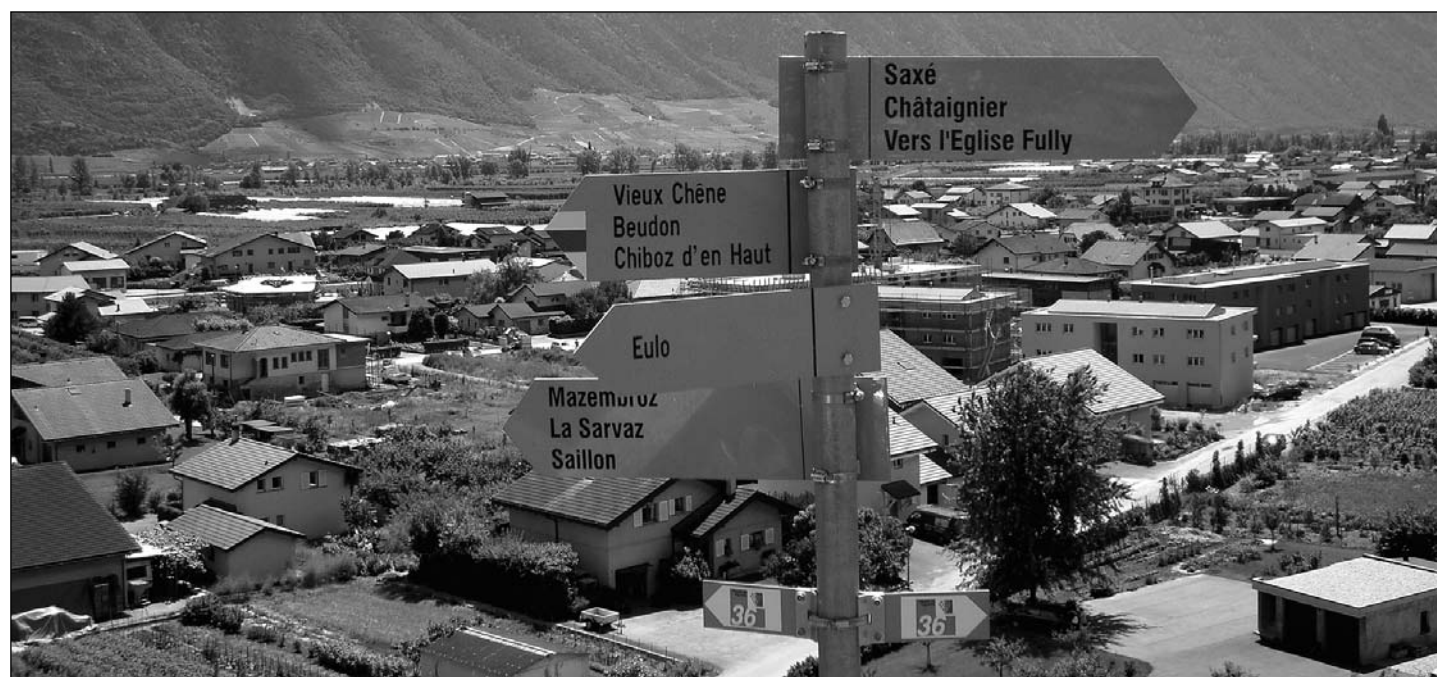
un maximum de dignité? L'Etat ne devrait pas monopoliser les décisions façonnant le monde mais son action est fondamentale pour en dessiner le contour. Il est ainsi le garant du bon fonctionnement de l'ensemble, tel un garde fou.

Quelle que soit notre obédience politique, ne rêvons-nous pas tous du même projet de vie? Celui de vivre décemment de son métier, de fonder une famille sereinement si l'on y aspire, de se balader en toute sécurité, de respirer un air pur etc. Alors, pourquoi ne pas s'unir? Pourquoi ne pas participer au dialogue, au débat qui fait profiter la communauté des compétences de chacun? Porté par le bon sens et par une telle dynamique, nos politiciens animeraient avec plaisir cette structure que l'on nomme Etat. Finalement, afin de pouvoir affirmer que l'Etat c'est nous, il convient que

chaque citoyen amène ses préoccupations et projets, qu'il participe sans peur au débat, qu'il ait confiance en ses idées mais également, par le biais de son vote, qu'il choisisse les personnalités les plus proches de ses sensibilités.

La restauration du lien collectif dépend de chacun, sans exception: habitant de longue date ou récent citoyen, jeune ou «moin jeune». Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, ou au moins sa voix. Alors cet automne, votez pour qui vous voudrez, mais rendez-vous aux urnes. Vous prenez ainsi part à la vie collective, à la construction de la commune, premier fondement de l'Etat. Ce simple geste diminue la sensation que l'Etat n'est qu'un concept organisationnel étranger à notre volonté.

Thomas Roduit



Où sont passés les villages de Fully? Châtaignier, Saxé et Mazembroz ne font bientôt plus qu'un grand quartier!

Fully les villages ou Fully les villas?

Chaque jour nous découvrons de nouvelles constructions, ce qui montre l'attractivité de notre commune. Les conséquences de cette expansion sont multiples. Elles touchent l'environnement, l'économie, les transports, les équipements et au final nos conditions de vie.

Pour organiser son développement, chaque commune dispose d'un plan de zone qui détermine les affectations du territoire; celui de Fully date de 1987. Comment l'adapter pour le faire correspondre aux attentes des citoyens?

En ces temps de crise alimentaire, personne ne nie la nécessité de maintenir des terres agricoles. Mais comme la demande en terrain à bâtir ne cesse d'augmenter, on a créé des zones villas, avec la constitution d'un catalogue architectural et la construction de petits immeubles

dans divers quartiers au grand dam de plusieurs propriétaires. A force de vouloir contenter tout le monde, on risque de ne plus contenter personne.

Les quartiers de villas sont gourmands en espace, leurs raccordements en eau et électricité sont chers pour la commune et ils induisent un trafic routier important. Les villages au contraire assurent une meilleure occupation du sol, une meilleure gestion des énergies et une meilleure rentabilité des installations communales. Ils simplifient les transports en commun et favorisent les rencontres.

Sauvons les villages en facilitant les rénovations et en adaptant le règlement de construction. Les maisons et les granges qui se trouvent au sein ou en bordure des villages devraient être

rénovées et transformées en de belles habitations répondant aux nouvelles exigences de confort. J'en ai fait l'expérience en 1996 lors de la transformation de la grange de mon beau-père en deux appartements confortables à Mazembroz. En d'autres termes, il s'agit de densifier les zones habitables pour préserver les zones agricoles.

La mise à jour du plan de zone de Fully est urgente. Vu l'ampleur de la tâche, elle doit intégrer la vision globale et les compétences d'un architecte ou urbaniste communal qui aurait aussi pour fonction de vérifier le respect des règlements lors de chaque construction.

Vincent Günther

Y font quoi à la commune ?

Camille Carron est candidat pour une troisième période au conseil communal. Il faut croire que cela lui plaît. Camille est connu et apprécié par les gens de Fully. Il est temps de le présenter aux nouveaux habitants de la commune.

Globalement, quelle est ton appréciation de Fully aujourd'hui ?

Il y a 25 ans, lorsque je développais mon exploitation agricole, nous les agriculteurs étions les rois. Le secteur primaire entraînait l'économie locale par les revenus qu'il offrait aux agriculteurs et aux ouvriers paysans. Depuis, les revenus de la campagne ont chuté, les exploitations ont grandi et nombre d'exploitants, dont moi-même, ont dû se recycler dans une autre profession. La commune s'est urbanisée, des milliers d'habitants sont venus s'installer à Fully. Les deux tiers de la population travaillent à l'extérieur. Les problèmes à résoudre deviennent peu à peu ceux d'une ville. On constate un affaiblissement des liens sociaux et des solidarités familiales, le développement d'une jeunesse plus urbaine avec ses bandes et ses incivilités (à l'image de ce qui se passe aussi dans le monde adulte). Mais nous avons la chance de bénéficier du dynamisme extraordinaire de la population qui se traduit notamment dans l'engagement des sociétés locales.

Quel est l'enjeu pour le futur ?

Il s'agit de concilier le caractère rural de la commune avec son développement démographique.

Ca veut dire quoi concrètement ?

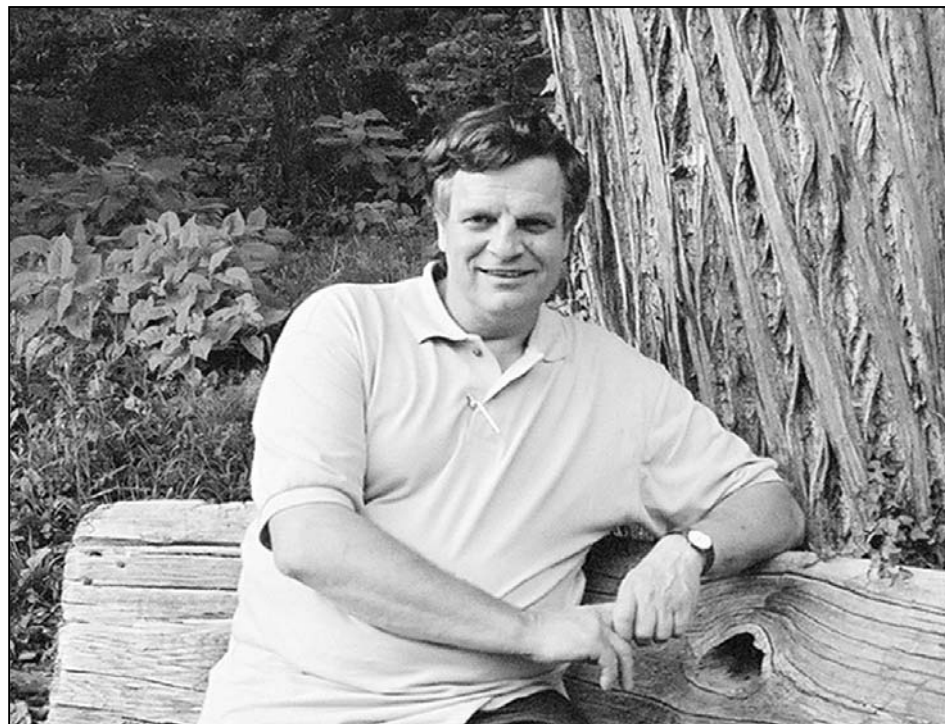
Il faut soutenir les sociétés locales, favoriser les initiatives de la population, valoriser les actions positives de la jeunesse et répondre aux besoins des nouveaux habitants que nous avons délibérément encouragés à s'installer notre territoire.

Peux-tu nous donner des exemples ?

Concrètement, avec l'explosion de la population et la multiplication des villas en zone dispersée ou des habitats collectifs, il faut créer des espaces qui permettent aux habitants de se rencontrer, aux enfants de jouer et respirer, aux jeunes d'exister, de créer... Cela ne s'improvise pas. Ça demande de réfléchir à une vision du Fully de 2020 et de prendre dès maintenant des décisions cohérentes par rapport à cette vision. Une large consultation de la population (agenda 21 local), à l'image de ce qui se fait de plus en plus dans les villes,

permettrait de coller aux besoins des habitants.

Il faut aussi définir une ligne au niveau de l'urbanisation de la commune, en tenant compte des circulations des automobilistes, cyclistes et piétons. Reconnaissons que n'est pas le point fort du conseil communal actuel. Réussir la 3^e correction du Rhône est aussi un défi important. Ce projet décidé par le canton et voté par un parlement unanime doit respecter l'outil de travail des agriculteurs et amener un plus à la population. A Fully, pratiquement toute la plaine est menacée par les crues du fleuve. Une surface de



123 hectares de zone à bâtir peut être inondée avec une hauteur de deux à sept mètres d'eau. Et sur plusieurs km, la zone de construction est toute proche des rives du fleuve. Il s'agit donc d'utiliser les espaces indispensables à la sécurisation du Rhône pour créer des lieux de détente et de convivialité.

Tu soutiens la participation des habitants. Est-ce bien réaliste ?

D'une manière générale, il me paraît important d'associer la population aux réflexions sur l'avenir de la cité, de lui permettre de participer aux projets qui la concernent. D'autant plus qu'elle a montré régulièrement qu'elle était très raisonnable quant au coût des réalisations qu'elle priorise.

Il s'agit donc de soigner l'information ?

Exactement. Au conseil communal, nous parlons très régulièrement des différents thèmes qui concernent la commune, mais que sait la population de l'avancement de la salle polyvalente, du cycle, du nouveau plan de zone, des projets pour les aînés ou les jeunes ? Une véritable politique de communication est à mettre en place.

Tu es depuis huit ans en charge des affaires sociales, de l'environnement et du tourisme, et depuis quatre ans de la jeunesse. On sent ta présence dans de multiples actions: repas à domicile, structures d'accueil pour la petite enfance

à Vers l'Eglise, Branson et Saxé, mise en place de l'action socio-culturelle, animation à domicile pour personnes âgées, nouvelle organisation « plus terroir » de la Fête de la châtaigne, chemin du vignoble, places dans les villages.... Et sans doute d'autres projets qui ne nous viennent pas à l'esprit maintenant. Comment cela s'est-il passé ?

Ces diverses actions ont été réalisées pour la plupart rapidement et facilement parce qu'il y avait une grande attente de la population. J'ai chaque fois été entouré de gens compétents, motivés. Sans eux, et sans l'engagement de l'administration communale, nous n'aurions pas obtenus de telles avancées, notamment en matières sociales. Je les remercie tous chaleureusement.

Il faut aussi mentionner la collaboration avec les communes de la région. Ceci est aussi gratifiant. Pour Planète Enfants, des conventions ont été signées avec Charrat, Saillon, Saxon, Riddes, Iséables, pour Adom qui se soucie des aînés, avec Charrat, Saxon, Saillon, Leytron, Riddes, Iséables, Chamoson. L'action socio-culturelle est le fruit d'un partenariat avec la commune de Martigny...

En tant que minoritaire, comment te sens-tu au conseil et dans la commune ?

Etonnamment, c'est au sein du conseil communal que je me sens le plus marginal, un conseil qui a parfois de la peine à s'adapter, me semble-t-il, à l'évolution de Fully vers une ville. Je me sens déjà plus proche du conseil général qui a une vision plus progressiste du développement de la commune. Et je ne me sens pas du tout minoritaire dans la population. Les relations avec les associations de quartiers, les commissions communales (exécutif et législatif), les comités de sociétés et groupes qui lancent des initiatives font partie du meilleur de mon mandat politique. Je n'imagine pas qu'on puisse faire le bien des gens malgré eux, ou parfois contre eux. Le fait de faire partie d'un exécutif (qui exécute) oblige à beaucoup écouter et collaborer, notamment avec le conseil général, les associations et la population.

Comment se vit la collaboration dans le conseil communal ?

Elle est très bonne, grâce à la volonté de consensus de chacun, et grâce à un président qui possède les qualités pour diriger un conseil où il y a des élus de quatre partis. Il sait écouter, donner des impulsions et mettre en valeur les projets de chacun en veillant à une saine gestion financière de ceux-ci... Au niveau du conseil il sera difficile à remplacer.

Justement, le président Troillet ne se représente pas cet automne. Quelles sont les qualités nécessaires du (ou de la) futur(e) président(e) ?

L'écoute, la disponibilité, la capacité de se positionner et de prendre des décisions, de s'affirmer, d'organiser. Il, ou elle, devra développer une vision à long terme. Dans une commune de 7'200 habitants, le président, ou la présidente, devra être capable d'un fort engagement personnel et devra prioriser les activités publiques.

Célestin Tamarcaz



Des nouvelles constructions, de nouveaux habitants, de nouveaux besoins collectifs.

Marchés publics : interdiction de favoriser les entreprises locales

La loi sur les marchés publics interdit de favoriser les entreprises locales à partir de certaines sommes (25'000.- pour le second œuvre et les fournitures et services, 50'000.- pour les mandataires et le gros œuvre). A partir de ces montants il est obligatoire de respecter soit la procédure sur invitation, soit, à partir d'une grandeur déterminée, d'ouvrir les offres par publication au bulletin officiel.

Les critères d'adjudication doivent être donnés à l'avance aux entreprises et l'ouverture des offres est publique pour les soumissionnaires. Tous les critères doivent être remplis, même s'ils paraissent connus de toute évidence par l'adjudicataire. Le rabais est déduit pour arriver à l'offre déterminante. Par contre, ce n'est pas toujours le cas pour l'escompte.

L'expérience a montré que des entreprises ont perdu un marché qui aurait pu leur revenir (parfois de plus d'un million) pour n'avoir pas respecté strictement la manière de remplir les formulaires.

Bilan d'une législature



Voilà déjà quatre années de passées. En regardant rapidement dans le rétroviseur, on constate que beaucoup de choses ont changé. Parmi ces changements, certains concernent l'organisation du conseil général. A sa création en 1992, il y avait une seule commission permanente: la commission de gestion. Celle-ci était informée en premier de la situation comptable et du budget de la commune. La commission de gestion a donc une grande influence sur le fonctionnement et sur les perspectives de la commune. C'est dans les comptes qu'on comprend le fonctionnement au quotidien, c'est par l'analyse du budget que l'on devine le futur, les tendances: les visions à moyen ou long terme. Si nécessaire, des commissions ad hoc étaient mises en place en fonction des besoins, comme l'élaboration d'un nouveau plan de zone, la sécurité routière, les affaires sociales etc.

Actuellement, et c'est un changement important, le conseil général a créé trois autres commissions permanentes: *Développement économique, agriculture et tourisme; Santé, affaires sociales, jeunesse, culture et sport;*

Environnement, énergie, éducation et urbanisme. Elles sont plus ou moins efficaces, en fonction des intérêts des membres, plus particulièrement de leur président, et dans la mesure où elles sont intégrées dans les projets des conseillers communaux.

A la fin de cette législature, il faut relever une frustration de certains conseillers généraux due au manque de communication entre exécutifs et législatifs. Cela n'a rien d'étonnant si l'on admet que le pouvoir ne se partage pas volontiers...

Le Mise quant à lui propose en toutes occasions d'appliquer le principe de consultation qui facilite une politique constructive. Les citoyens se sentent respectés quand ils sont sollicités. De plus, ils proposent souvent des solutions de bon sens et bon marché. Il faut parfois faire des choix délicats, mais ceux-ci sont mieux acceptés lorsque les personnes concernées ont été entendues. En démocratie, il est souhaitable, et le Mise l'a défendu, que les autorités travaillent non seulement pour, mais également avec la population. Avec un conseiller communal et six conseillers généraux, le Mise peut faire entendre une voix différente. Les idées des élus du Mise sont parfois incomprises et contestées. Elles font alors de longs détours puis resurgissent, des années plus tard, comme une évidence...

Bernard Dorsaz,
chef du groupe Mise

Salle polyvalente de Charnot et cycle d'orientation: une même préoccupation

La construction d'une salle de gymnastique et celle d'une école pour les adolescents n'ont pas de lien. C'est en tout cas le sentiment que les autorités donnent dans la gestion de ces deux projets. Pour le Mise, par contre, ils répondent à un même besoin: l'instruction de la jeunesse et leur accès à la civilité.

D'une part, Fully doit se doter d'équipements pour les cours scolaires obligatoires de gym, a jugé le département de l'instruction publique. Le déficit estimé à l'époque correspondait à une salle et demie, uniquement pour le degré primaire.

D'autre part, les bâtiments du cycle d'orientation de Martigny, dans lequel se rend une grande partie des jeunes de la commune, se trouvent dans un état de vétusté avancé et doivent s'adapter aux besoins d'un enseignement moderne. L'évolution démographique de Fully rend nécessaire la construction d'un cycle sur la commune. Cette opinion fait l'unanimité à Fully.

Le Mise souhaitait que ces deux constructions qui correspondent aux atten-

tes des citoyens soient menées de concert. Or, la construction de la salle polyvalente est en route, alors que le cycle sera bâti dans quelques années, au mieux. De plus, la salle polyvalente se fait sans étude préalable des besoins de la population et se retrouve d'ores et déjà dépassée, car c'est d'un complexe sportif et scolaire qu'a besoin la population de Fully.

Ce qui manque le plus, ce ne sont donc pas les bâtiments, mais une politique visionnaire et cohérente des infrastructures: bibliothèque, ludothèque, médiathèque, salle de concert, de spectacle, hôpital de jour, écoles enfantines de quartier, unité d'accueil pour élèves etc.

Le MISE se bat pour que la construction d'infrastructures respecte les besoins présents et futurs des utilisateurs, quel que soit leur âge. Crèche, école, place de sport ou cimetière, nous risquons tous, aux diverses étapes de la vie, d'en profiter.

Bernard Dorsaz

Le travail en commission

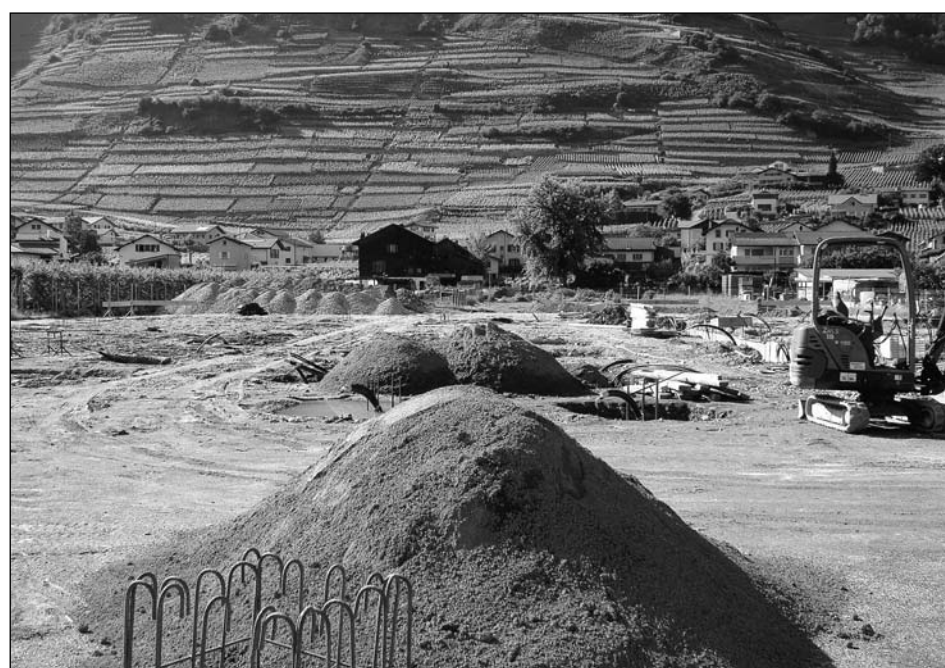
La commission *Environnement, énergie, éducation et urbanisme* est un bon exemple du travail réalisé par les conseillers généraux. Elle est sollicitée par les conseillers communaux afin de prendre connaissance, d'analyser ou d'émettre un avis sur des projets en cours. Durant la dernière législature, cette commission composée de neuf membres s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur les dossiers suivants:

- retour de concession hydraulique: analyse de l'acte de concession et approbation du contrat d'apport qui règle les relations entre la Commune de Fully, la Société anonyme EOS et la nouvelles société des Forces Motrices de Fully;
- salle polyvalente: analyse des diverses variantes, prise de position et proposition d'une variante à trois salles, étude des équipements et des aménagements intérieurs;

- environnement: étude d'un nouveau règlement des eaux à évacuer ainsi que celui qui règle la protection, la distribution et les prélèvements de l'eau dans les nappes phréatiques sur le territoire communal;
- éducation: prise de connaissance de divers dossiers comme celui du déménagement de la bibliothèque, le local de feu, l'agrandissement du home ainsi que divers travaux de sécurité;
- énergie: la commission s'est aussi penchée sur l'opportunité du label Cité de l'énergie pour la commune de Fully.

Lorsque les rapports sont terminés, ils sont présentés au plénum afin d'être votés par l'ensemble du conseil général.

Jacky Baudin



La future salle polyvalente de Charnot permettra de combler le manque de locaux actuel dès l'automne 2009

Où en sommes-nous?

Les travaux de construction ont débuté mi-avril par la démolition du boulodrome et se poursuivent depuis mai par la construction proprement dite. Le bâtiment est réalisé en bois pour les parties principales et en béton pour le reste. Des plaques en Eternit habilleront les façades. Les fenêtres, réparties sur les différentes façades en fonction de l'orientation de la salle, complétées par des coupoles en toiture, garantissent un bel éclairage naturel.

Cette triple salle aura une surface de plus de 1170 mètres carrés ainsi qu'une hauteur d'environ 10m. On trouvera au rez: deux salles de gymnastique équipées de gradins télescopiques et séparées par un rideau mobile, une salle polyvalente séparée par une paroi mobile rigide offrant un cloisonnement phonique adapté, un hall d'accueil, un bloc sanitaire, des locaux pour les engins et un local de rangement. A l'étage: des vestiaires, des blocs sanitaires et des locaux disponibles pour de futurs vestiaires. Dans les combles: un local technique et des locaux en réserve.

La grande ouverture sur la façade sud permettra d'accoler une cantine

augmentant ainsi la surface disponible pour des manifestations importantes. Une scène mobile démontable permettra une souplesse d'utilisation, tant dans la salle qu'en d'autres lieux.

Le Mise se réjouit de l'avancement des travaux. Il souhaite du plaisir aux futurs utilisateurs et utilisatrices.

Jacky Baudin



Le chantier de la salle polyvalente.